

61/ 2329

✓ TRANSMIS COPIE pour information à  
Monsieur l'Administrateur de Territoire à  
KIBUNGU.

Usumbura, le -2. VI 1956

Le Chef du Service des Travaux Publics du  
Ruanda-Urundi a.i.

F. BULTOT.,



Dos: 05-61-I

Monsieur le Chef du Service Provincial  
du Contentieux et de la Justice

à

U S U M B U R A .

Monsieur le Chef de Service,

En réponse à votre lettre n° 11/3/33/2113  
du 27 juin relative à la prison de Kibungu, j'ai l'hon-  
neur de vous informer que le Service des Travaux Pu-  
blics ne dispose d'aucun crédit spécial pour la cons-  
truction de 2 portes en fer et que les crédits et  
l'entretien couvrant des bâtiments ont été mis à la  
disposition de l'Administrateur de Territoire.

Mais je vous fais remarquer qu'il est  
prévu au B.E.56, Art. 15-3 une somme de 125.000 francs  
pour la construction de:

- I corps de garde,
- I magasin pour les biens des détenus,
- I magasin à vivres.

Je subdélèguerai la somme de 125.000 Frs  
précitée, à Monsieur l'Administrateur de Territoire  
de Kibungu dès que le B.E.56 sera ouvert, ce qui lui  
permettra d'entamer les travaux prévus et éventuelle-  
ment réaliser les 2 portes dont question ci-dessus.

LE CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DU  
RUANDA-URUNDI a.i.

Sé/: F. BULTOT.,

1669/rin/H  
7/7/56

2 portes en fer  
pour les  
bâtiments

